



VILLE DE
GENÈVE

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

13 février 2025

Le Conseil administratif publie son bilan de législature 2020-2025

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a présenté aujourd'hui en conférence de presse son bilan de législature 2020-2025. Répondant au programme de législature publié en 2021, ce document donne une vue d'ensemble des 85 mesures-clés qui ont guidé l'action municipale pendant cinq ans et présente les avancées obtenues dans les grands axes d'action de l'administration.

La législature qui se termine a débuté au cœur de la pandémie de covid-19, crise sanitaire et humaine qui a exacerbé les inégalités. De nombreuses réalisations ont marqué ces cinq dernières années tant sur les plans de la justice sociale, de l'égalité que de la transition écologique, tout en intégrant les enjeux économiques ou numériques.

Répondant, mesure par mesure, au programme de législature 2020 afin de mieux évaluer les actions réalisées, le document publié ce jour s'articule autour d'une vision transversale, celle d'une Genève durable, solidaire et égalitaire. Organisé par politique publique, il est le fruit d'une action collective du Conseil administratif ainsi que de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève.

Cinq axes prioritaires structuraient l'action menée :

Droits humains, égalité et diversité

La lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité a été au cœur de la législature, avec une sensibilisation accrue du public à la lutte contre toutes formes de discriminations, à l'égard des femmes et des personnes LGBTIQ+ ou liées à l'origine, ainsi qu'à travers un renforcement de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Le personnel municipal a également été sensibilisé aux enjeux d'égalité et de diversité. Afin de garantir l'égalité des chances dès le plus jeune âge, une nouvelle planification scolaire et de nouvelles constructions ont été lancées pour répondre à l'augmentation des besoins scolaires et parascolaires.

Justice sociale et respect de la dignité humaine

L'augmentation du nombre des places de crèche a été au cœur du travail mené pendant ces cinq dernières années, à travers la municipalisation par étapes de celles-ci et l'ouverture d'environ 100 nouvelles places par année. L'accueil des personnes sans-abris, avec 515 places disponibles à l'année, est désormais garanti. Le renforcement des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et la mise en place du dispositif de correspondantes et

correspondants de nuit a marqué l'action en faveur de la jeunesse. Une aide financière pour l'employabilité des jeunes a également été lancée, ainsi qu'une nouvelle politique de la longue vie. Afin d'augmenter le nombre de logements sociaux et abordables, 17 millions ont été versés à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, permettant la construction de plus de 400 logements sociaux, dont une centaine sont déjà sortis de terre. Par ailleurs, la politique sociale du logement a été renforcée, notamment par une protection accrue des locataires des immeubles de la Ville.

Urgence climatique et transition écologique

Des stratégies structurantes ont vu le jour durant la législature pour mener à bien les objectifs fixés en matière climatique : une nouvelle Stratégie climat a été élaborée, alors que la révision du plan directeur communal place désormais des objectifs plus ambitieux pour l'augmentation de la couverture végétale de la ville, l'apaisement de la circulation et la piétonnisation, avec déjà plusieurs réalisations marquantes durant cette législature. L'objectif de remplacer chaque arbre abattu par trois arbres plantés a été atteint, alors que l'abandon de la taille des platanes, la plantation de micro-forêts et la végétalisation de places de parkings, dans une optique de lutte contre les îlots de chaleur, continuent à transformer des espaces minéralisés en lieux de verdure. La politique énergétique de la Ville a également été renforcée, avec la suppression des chaudières à mazout et l'assainissement des bâtiments municipaux.

Vie culturelle et numérique

Les dernières années ont été marquées par l'adoption au niveau cantonal de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA). Ce changement de paradigme se traduit pour la Ville par une nouvelle stratégie de cofinancement et co-gouvernance pour de grandes institutions comme la Comédie ou le Grand Théâtre. Dans le cas de celui-ci, une réforme de la gouvernance et du personnel a ainsi été lancée durant la législature, validant le principe de la Fondation du Grand Théâtre comme employeur unique. Le lancement des rénovations de plusieurs institutions culturelles a également marqué les années écoulées, de même qu'une action nécessaire en faveur d'une meilleure rémunération et d'un renforcement du statut professionnel des artistes. Dans le domaine du numérique, la Ville de Genève a accéléré la transformation numérique de l'administration, notamment à travers la simplification des démarches en ligne, tout en mettant au cœur de son action la lutte contre la fracture numérique.

Sécurité, sport et espace public

La Ville de Genève a œuvré en faveur d'une ville plus sûre en renforçant la lutte contre les incivilités (notamment le littering, les nuisances sonores et les infractions à la circulation routière) et en développant l'ancrage de la police municipale dans les quartiers. Un plan propreté pour optimiser l'action de la voirie et réduire les incivilités a également été élaboré. Dans le domaine du sport, la législature a été marquée d'une part par un fort développement des activités sportives sur l'espace public, et d'autre part par la concrétisation du plan d'équipement avec un montant inédit de 160 millions de francs voté par le Conseil municipal pour répondre aux besoins grandissants de la population. Un nouvel élan a été donné pour les animations en ville, notamment autour de la rade, tant à travers de grands événements ponctuels que des manifestations annuelles accueillant un public toujours plus nombreux.

Economie locale, Genève internationale et finances

En plus de ces cinq axes centraux, deux axes de travail complémentaires se concentraient sur l'économie locale, la Genève internationale et la bonne gestion des finances. La Ville de Genève s'est dotée durant la législature d'une délégation à l'économie et de sa première stratégie économique, et a œuvré au renforcement des liens avec l'économie locale. Au chapitre international, le renforcement des réseaux de villes et des liens avec la Genève internationale a marqué la législature, de même que l'adoption par la Ville de sa première

Stratégie des relations extérieures. Enfin, la Ville de Genève est parvenue au long de ces cinq années à réduire la dette de 12.5%, tout en renforçant les prestations, et s'est vue attribuée en décembre dernier l'excellente note AA- par la société de notation financière Standard & Poor's.

Les impulsions données depuis 2020 s'inscrivent bien évidemment dans une vision à long terme, en lien avec la croissance exceptionnelle de notre région. De nombreux projets initiés ou votés ces cinq dernières années se concrétiseront ainsi dans les années à venir et occuperont les travaux du prochain Conseil administratif.

Publié sous forme de livre électronique, le Bilan de législature 2020-2025 peut dès maintenant être consulté publiquement dans sa version intégrale.

[Consulter le bilan de législature 2020-2025](#)

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif :

022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch